

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1936, tome 35, p. 121-128

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

LES 80 ANS DE Mgr ETIENNE RUCHE

Mgr **Etienne Ruche**, Vicaire général honoraire de Genève, Chanoine de Fribourg et de St-Maurice, a atteint, le 13 avril dernier, l'âge de 80 ans. Nous nous joignons aux catholiques genevois pour présenter au vénérable octogénaire, en cette circonstance, nos vœux les plus respectueux.

Le président de la Fédération catholique genevoise releva, dans le « Courrier romand » du 15 avril, les mérites de Mgr Ruche, son zèle, son tact et sa féconde activité. Il terminait son hommage par ces lignes : « Après avoir été, pendant près d'un demi-siècle, un entraîneur d'hommes, M. le chanoine Ruche a réservé les derniers fruits de son long et fécond ministère aux petites orphelines d'Ecogia qui l'entourent comme un aïeul de leur respectueuse affection. Elles forment une couronne de lis autour du digne prêtre.

« Chênois de naissance, Mgr Ruche a gardé la verdeur et la robustesse du chêne. On aime à rencontrer parfois dans nos rues ce prêtre octogénaire, à la forte carrure, à la voix grave et au sourire affable. »

« La Fédération catholique genevoise est heureuse de lui offrir respectueusement l'hommage de sa reconnaissance et de sa vénération. Elle demande à la divine Providence de laisser encore longtemps à ses confrères et aux catholiques de Genève ce témoin très méritant d'un passé fait de souffrances et d'iniquités, de noble résistance, d'espoirs tenaces et de victoires pacifiques. »

LE NOUVEAU SUPERIEUR GENERAL

DES PERES BLANCS

Le Chapitre général des Pères Blancs s'est réuni, à la fin d'avril, à Maison-Carrée (Alger), pour procéder à la nomination du nouveau Supérieur de la Congrégation. S. E. Mgr **Joseph-Marie Birraux**, évêque titulaire de Kom-Ombo, vicaire apostolique du Tanganyika (Afrique orientale), a été élu à cette charge.

Mgr Birraux, troisième successeur de l'illustre cardinal Lavigèrie, est originaire de Bernex (Haute-Savoie), où il naquit le 27 novembre 1883. Il entra au noviciat des Pères Blancs en 1905. Ordonné prêtre dans la primatiale de

Carthage en 1908, il poursuivit tout d'abord, à Rome, ses études ecclésiastiques qu'il couronna par le titre de docteur en droit canon. Au mois de mai 1911, il partit pour le Tanganyika où il exerça jusqu'à ce jour un fructueux apostolat missionnaire. Il fut élevé à la dignité épiscopale avec le titre de Kom-Ombo (antique siège de la Haute-Egypte), et chargé du vicariat apostolique du Tanganyika, en 1920. Son sacre eut lieu le 23 juin de la même année dans sa paroisse natale, à Bernex.

Au moment de quitter son poste africain, Mgr Birreaux a la consolation de laisser son vicariat apostolique dans un état florissant. Qu'on en juge : 17 stations, 46.000 catholiques, 6.185 catéchumènes, 39 Pères Blancs, 12 Frères, 35 Sœurs, un personnel indigène de 6 prêtres, 6 Sœurs, 354 catéchistes ; 165 écoles élémentaires avec 6.056 garçons et 2.458 filles, 2 écoles moyennes avec 51 garçons et 29 filles, 1 école professionnelle avec 18 élèves.

Les **Echos** sont heureux de présenter à S. E. Mgr Birreaux l'hommage de leurs respectueuses félicitations. Que ses confrères de St-Maurice trouvent également ici l'expression de notre sympathie et de notre admiration pour le magnifique apostolat qu'ils exercent dans les pays africains.

LES 60 ANS DE M. JEAN-MARIE MUSY

M. Jean-Marie Musy, ancien président de la Confédération, a fêté le 60^e anniversaire de sa naissance le 15 avril. De tout le pays, à cette occasion, les félicitations et les souhaits ont afflué à l'adresse de ce grand magistrat. Les « Echos » ne manqueront pas d'unir leur voix à celle de toute la presse catholique et même protestante pour présenter à l'énergique et courageux conseiller national d'aujourd'hui leurs plus chaleureux compliments.

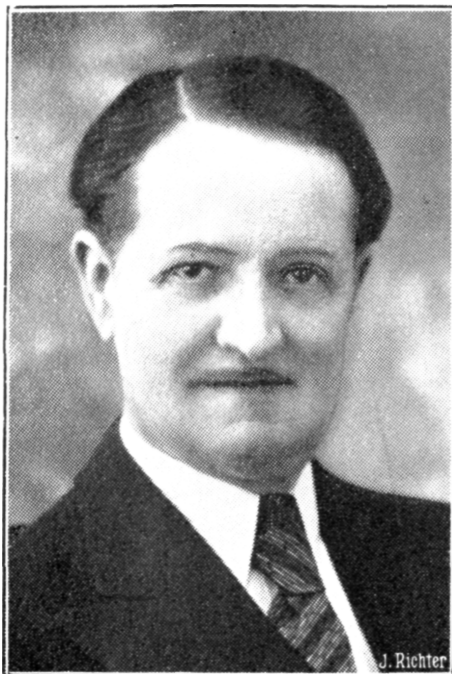
M. Musy est un ancien de St-Maurice où il aime à revenir. Il parle de l'Abbaye et du Collège avec une affection qui nous touche profondément. Il fit ses études de droit à l'Université de Fribourg et les compléta à Munich et à Berlin. Après avoir exercé le barreau pendant quelques années à Bulle, et occupé le poste de directeur du Crédit gruérien, le peuple fribourgeois l'élit conseiller d'Etat en 1912. Deux ans plus tard il était nommé conseiller national et, en 1919, il succédait à M. Ador au sein de l'Exécutif fédéral. Pendant 14 ans, M. Musy dirigea, à Berne, le Département fédéral des finances.

Aujourd'hui M. Musy, toujours passionné du bien public et désireux de servir avec une ardeur qui ne se lasse jamais, représente à nouveau son pays natal au Conseil national. Très versé dans les multiples et vastes problèmes de la sociologie, de la politique et de l'économique, il prend la parole dans de nombreuses assemblées publiques,

toujours avec un rare succès, en Suisse et à l'étranger. Hors de nos frontières notamment, M. Musy représente l'âme de la Suisse fidèle à son passé, à ses aspirations chrétiennes, à ses traditions fédéralistes, mais aussi résolument novatrice et constructive, dans le sens des nécessités modernes, en tout domaine.

A LA PRESIDENCE DU GRAND CONSEIL VALAISAN

Le premier jour de la session du printemps le Grand Conseil du Valais, réuni à Sion, s'est donné un président en la personne de M. Charles Haegler, préfet de St-Maurice et rédacteur en chef du « Nouvelliste valaisan ». Dans



tout le pays cette nomination a été chaleureusement accueillie. Les « Echos » s'associent aux hommages qui ont été adressés au nouveau président en lui exprimant leurs plus vives félicitations et leurs meilleurs vœux.

Pour retracer la carrière de M. Charles Haegler nous glanerons dans le bel article que lui a consacré M. Léon

Savary (« Tribune de Genève ») les quelques indications suivantes :

« Né le 8 avril 1875, à Saint-Maurice, d'un père originaire de Bâle-Campagne et d'une mère appartenant à une des plus vieilles familles de la cité d'Agaune, sentinelle du Valais, M. Haegler fut l'élève du collège de l'Abbaye, puis étudiant des universités de Lausanne et de Louvain. Dans celle-ci, il eut pour professeur le futur cardinal Mercier, qui lui conserva toujours sa paternelle amitié. Sitôt ses études terminées, M. Charles Haegler débutait à Paris comme collaborateur du « Gaulois » — qui se faisait remarquer alors par la vivacité de ses polémiques et par sa tenue littéraire — ; du « Messenger de Bruxelles », puis du « Courrier de Genève », que dirigeait avec talent Mgr Jeantet ; de la « Gazette du Valais » et de plusieurs autres quotidiens de la Suisse romande. Fondateur, il y a trente-trois ans, du « Nouvelliste valaisan », dont il réussit à faire un quotidien, en dépit des énormes difficultés morales et matérielles que rencontre la presse régionale, il donna à cet organe le meilleur de lui-même, luttant en bon soldat pour la cause qui lui tenait à cœur, sans se départir jamais de la ligne de conduite que lui traçaient ses profondes convictions. »

Journaliste avant tout, — il est président de l'Association de la presse valaisanne, et, depuis 1933, membre du Comité central de l'Association de la presse suisse — M. Haegler « n'en a pas moins joué un rôle important dans la politique valaisanne ; la confiance des autorités et de ses concitoyens l'a investi de diverses fonctions, dont il s'est acquitté en dévoué serviteur de la démocratie, avec autant de modestie que de scrupule. Conseiller communal de Saint-Maurice durant deux périodes légales et président de la commission scolaire, il a pris l'initiative de la transformation du bâtiment des écoles et a introduit, non sans difficultés, l'assurance infantile obligatoire. Plus tard il fut nommé juge de paix, puis préfet, fonction qu'il assume encore actuellement ».

Dans le cadre plus vaste du canton, M. Haegler a déployé une activité plus importante encore. « Député depuis seize ans, il a fait partie des principales commissions, a été rapporteur général du budget, a été nommé membre du bureau comme secrétaire français, puis comme vice-président. » Ses collègues viennent, une fois de plus, de lui marquer leur estime et leur confiance en l'élevant à la présidence du corps législatif.

« Dans la situation délicate où se trouve le beau canton du Valais, écrit encore M. Savary, nul doute que M. Charles Haegler ne continue d'exercer une influence bienfaisante sur les affaires publiques ». C'est le souhait que nous formulons à notre tour.

Le soir de son élection, M. Haegler fut reçu à St-Maurice par les autorités, les sociétés et la population de la ville au milieu de l'enthousiasme général.

A LA VICE-PRESIDENCE

Le Grand Conseil a appelé à la 1^{re} vice-présidence M. l'avocat **André Germanier**, conseiller national, de Sierre.

Le fauteuil de 2^{me} vice-président est échu à M. l'avocat **Marcel Gard**, député, de Sierre également.

A LA PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT VALAISAN



Pour la seconde fois depuis qu'il fait partie du gouvernement de son canton, M. le conseiller d'Etat **Cyrille Piteloud** a été appelé à la présidence de ce corps.

La carrière de ce magistrat fut aussi rapide que brillante. Elu député du district d'Hérens en 1917, il devint

préfet deux ans plus tard. En 1921, il entra au Conseil national en remplacement de M. Kuntschen et s'y distingua comme rapporteur de commissions importantes. En 1925, il fut nommé président du Grand Conseil et, en 1928, conseiller d'Etat.

M. Pitteloud dirige le Département de Justice et Police. Nous lui adressons nos félicitations et nos vœux d'heureuse présidence.

A LA VICE-PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

M. le conseiller d'Etat **Maurice Troillet** a été nommé vice-président du Conseil d'Etat valaisan. Comme le président de l'Exécutif, M. Troillet est un ancien de St-Maurice à qui nous exprimons nos meilleurs compliments.

NOMINATIONS

M. **Auguste Bettchart** a été réélu conseiller d'Etat du canton de Schwyz.

M. l'avocat **Oscar de Chastonay**, de Sierre, a été nommé membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale.

En vue de grouper tous les milieux consacrant leur activité à la protection de la nature et des sites, le Conseil fédéral vient de décider la création d'une commission fédérale pour la protection de la nature et des sites du pays. M. Haerberlin, ancien conseiller fédéral, à Frauenfeld, a été appelé à la présidence de ce nouvel organisme. M. l'abbé **Ignace Mariétan**, Recteur de Châteauneuf, y représente le Valais. Nul choix ne pouvait être plus heureux et plus justifié.

AU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Après quatorze ans d'un dévouement qui ne se démentit jamais, M. l'abbé **Emile Tamini**, aumônier à Sion, a envoyé au Conseil d'Etat sa démission de membre du Conseil de l'Instruction publique. Celui-ci a accepté de répondre favorablement à la requête de M. l'abbé Tamini, non sans l'avoir remercié vivement des grands et généreux services qu'il a rendus à la cause de l'instruction dans notre canton.

Pour remplacer le démissionnaire, le gouvernement vient de nommer M. l'abbé **Emile Défago**, à Monthey. Nul doute que M. l'abbé Défago, ancien professeur au Collège de Sion et ancien curé de l'importante paroisse de Nendaz, ne remplisse sa nouvelle mission avec la plus haute compétence et le plus grand intérêt. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre collège qu'il connaît bien et le félicitons de sa nomination.

MARIAGES

En l'église paroissiale de Martigny-Ville a été célébré, le 8 mai, le mariage de M. **Alfred Vouilloz**, avocat, de Martigny, avec Mademoiselle Simone Sauthier, de Martigny également.

Nous apprenons en outre le mariage de M. **Hans Schuler**, de Schwyz, avec Mademoiselle Trudy Ganz, de Seewen. La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux le 11 mai.

Le 16 mai, en la chapelle de Notre-Dame des Neiges, à Chemin, sur Martigny, M. **Roger Bruttin**, de Sion, a épousé Mademoiselle Odile Couchepin, de Martigny-Bourg,

Nos compliments et nos vœux de bonheur.

DANS LE BARREAU

MM. **Walter Zimmermann**, de Zermatt, et **Pierre Dupont-Cadosch**, d'Aigle, ont obtenu leur diplôme d'avocats à la suite d'examens subis devant la commission cantonale.

SUCCES

M. **André Bioley**, de St-Maurice, habitant Fribourg, a obtenu au Technicum de Fribourg le diplôme de technicien-architecte.

M. **Jules Bochatay**, de Salvan, a obtenu, dans le même établissement, le diplôme de chef de chantiers, avec mention « très bien ».

« LA CRUELLE PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST »

Radio-Lausanne a créé, le 9 avril, une œuvre radiophonique de M. le Chanoine **Louis Poncet**, curé de Finhaut : « La cruelle Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Cantate parlée en deux journées, cette œuvre a été présentée aux lecteurs de « Radio » dans les termes suivants : « Passion » écrite avec amour, avec tout l'élan d'une âme profondément croyante, d'un cœur généreux. C'est l'expression d'une admiration éperdue et fervente pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'une indignation exprimée d'une façon vivante par un être franc et direct. Dans sa « Passion », l'auteur n'a pas craint de mettre en scène Jésus lui-même, mais il l'a fait avec une telle délicatesse, un sens si juste de la réserve et un don si réel d'évocatour que ce qui pourrait sembler profane n'est, au contraire, qu'un acte de foi. La mise en scène très soignée, les voix rappelant les chœurs des tragédies grecques et soutenant

l'action de leurs mélopées rythmées, tout est soigné, mis au point, avec un sens étonnant du théâtre. Ce n'est pas souvent que se présente l'occasion de retransmettre des « Passions » de cette veine, et nous ne pouvons que remercier l'auteur et celui qui a su le comprendre en adoptant sa « Passion » au théâtre radiophonique. »

ECOLE DE COMMERCE DE JEUNES GENS — SIERRE

C'est à Pâques que se termine l'année scolaire à l'Ecole de commerce de jeunes gens de Sierre. Nous avons reçu le rapport publié à cette occasion. M. le Chanoine Bernard Boin, directeur, y donne une vivante chronique des événements de l'année augmentée d'opportunes réflexions sur la nécessité du travail soutenu et l'importance du rôle des parents dans la conduite des études de leurs enfants.

Quatre-vingts élèves ont fréquenté l'Ecole. Cinq diplômés d'études commerciales ont été délivrés, dont deux avec mention « très bien », un avec mention « bien » et deux avec mention « assez bien ».

MANIFESTATION SPORTIVE

Le 5 avril dernier, un événement sportif, qui était la répétition de celui qui s'était produit l'année dernière, opposa deux fortes équipes de foot-ball sur le terrain de St-Maurice. La manifestation avait été organisée par M. le Chanoine Zarn, l'infatigable promoteur d'un sport sain et raisonnable au collège. Nos amis de Monthey nous envoyaient leur meilleure formation et Lausanne leur toute grande équipe de champions suisses l'année dernière et cette année encore. La rencontre perdit quelque peu de son intérêt à cause du temps défavorable qui sévissait, mais ce fut tout de même bien beau d'assister à une telle démonstration de foot-ball. En lever de rideau, si je puis dire, les Lausannois opposèrent leur excellente équipe de juniors à celle du collège renforcée. Ce premier match se termina par la victoire des nôtres et le second par la victoire de Lausanne-Sport. Ce dernier était arbitré par M. Mayer, de Montreux, le président central de l'Association suisse des arbitres.

La réception qui fut faite à nos visiteurs, Lausannois et Montheysans, les enchantait tous. Que ce soit à l'Abbaye ou, le soir, au Buffet de la gare, la plus franche amitié régna entre sportsmen. Nous nous devons de relever le magnifique geste des Lausannois, conduits par leur manager, M. Gusti Mayer, qui, pour servir la cause du sport, se déplacèrent à St-Maurice entièrement à leurs frais. M. Zarn leur exprima, au cours de la collation du soir, sa vive reconnaissance. A notre tour de leur dire, avec notre merci le plus cordial, notre plus sincère admiration et nos vœux de grands succès pour l'année prochaine.

Chne F.-M. BUSSARD